DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PERIGORD RIBERACOIS

Pièce 4.B - Règlement graphique - Cahiers

Échelle : 1 / 5 000

Octobre 2021

4 IN 0727

ARTELIA
Agence de Pau
Adresse : Avenue Pierre Angot 64000 PAU Téléphone : Fax : Email :



Légende (liste exhaustive)

Zones urbaines

- UA - Centre bourg ancien
- UAa - Centre bourg ancien en ass. autonome
- UAm - Centre bourg ancien de Montagrier
- UAp - Zone urbaine du centre bourg définie sur le périmètre ZPS de l'AVAP
- UAr - Zone urbaine du centre bourg en retrait de la configuration (situé sur un point haut, forte pente) nécessite une réglementation particulière sur les hauteurs de bât
- UB - Zone urbaine d'extension récente
- UBa - Zone urbaine d'extension récente en ass. autonome
- UBag - Secteur autorisant des hauteurs de bât en lien avec l'existant, et correspondant au champ d'application de l'AVAP
- UBm - Zone urbaine d'extension récente de Montagrier
- UBp - Secteur correspondant au champ d'application de l'AVAP
- UC - Zone urbaine mixte au tissu bât
- UCa - Zone urbaine mixte au tissu bât aéré en ass. autonome
- UCm - Zone urbaine mixte au tissu bât aéré de Montagrier
- UCp - Secteur correspondant au champ d'application de l'AVAP
- UCpn - Secteur correspondant au champ d'application de l'AVAP et pouvant contenir des vestiges archéologiques
- UE - Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
- UEa - Zone urbaine dédiée à l'activité
- UI - Zone urbaine à vocation d'activités équines et touristiques
- UY - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles
- UYa - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles en ass. autonome
- UYp - Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales ou industrielles

Zones à urbaniser

- AU - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation
- AUa - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation en ass. autonome
- AUm - Zone à urbaniser à vocation principale d'habitation de Montagrier
- AUY - Zone à urbaniser à vocation principale d'activité
- AUYp - Zone à urbaniser à vocation principale d'activité

Zones naturelles

- N - Zone naturelle
- Nce - Zone naturelle de préservation des continuités écologiques
- Na - Zone dédiée aux activités économiques isolées
- Nae - Zone naturelle destinée aux activités de l'aérodrome Bâtiras-Saint-Aubyn
- Nc - Zone de carrière
- Ne - Zone naturelle dédiée aux équipements d'intérêts collectifs et services publics
- Nmq - Zone naturelle dédiée à l'activité de centre équestre
- Nh - Quartiers isolés
- Nl - Zone naturelle dédiée aux aménagements légers nécessaires à des activités de loisirs
- Npv - Zone naturelle dédiée à l'implantation de panneaux photovoltaïque
- NS - Zone naturelle destinée aux campings, hébergements touristiques, gîtes
- NU - Zone naturelle destinées aux extensions de chambres d'hôtes et gîtes et leurs annexes
- NZ - Zone naturelle destinée à un parc zoologique sur la commune de La Tour Blanche-Cercles

Zones agricoles

- A - Zone agricole
- Acr - Zone agricole de préservation des continuités écologiques
- Ap - Zone agricole à enjeux paysagers

Zones inondables

- PPRi Risque inondation (PPRi)
- Risque inondation (AZI)
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du CU
- Secteur soumis à OAP au titre de l'article L.151-6 et L.151-7 du CU
- Secteurs où sont interdites les nouvelles constructions et installations liées à l'activité agricole
- Eléments naturels identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Eléments de paysage bâti identifiés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Eléments de paysages bâti identifiés au titre de l'article L151-19 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L151-11 2° du CU

Informations

- Sup 1 litre à la présence d'une canalisation de gaz
- Périmètre de protection de captage